

1494. — Charles VIII, de retour à Lyon de son expédition en Italie, pour témoigner son contentement de l'accueil que lui ont fait les quatre mendiants, lors de son entrée dans la ville, donne aux Cordeliers, aux Jacobins, aux Carmes et à l'Observance, l'artillerie qu'il avait amenée de Naples et qui était une chose merveilleuse à voir. On en fit de belles cloches dans les églises de ces couvents (Gonon, *Séjour de Charles VIII à Lyon*, p. 30).

1497, 1<sup>er</sup> février. — Laurent Bureau, provincial des Carmes, reçoit une députation des deux conseillers, Jacques Buyer et Pierre Renart, chargés par le consulat de le solliciter d'être, lors de son prochain voyage à Paris, leur intercesseur auprès du roi, en faveur des affaires de la ville. D. C.

1501, 5 juillet. — « En cestuy an, le Roy envoya à la Vaupute (Vallouise), ung docteur de Paris pour convertir les Vaudois d'aucunes fantaisies qu'ils tiennent, mais il n'y fist rien. » (Gonon, *Séjours du Roi Loys XII à Lyon sur le rosne*, p. 42.) Pourquoi l'auteur de ce récit, réimprimé par Gonon, s'est-il montré si sobre de détails ? Ce fait est l'objet d'un chapitre cependant fort intéressant des *Chroniques de Jean d'Auton* (publ. par le bibl. Jacob, 4 vol. in-8°), au t. I<sup>er</sup>, p. 257-260. Ce religieux raconte, en effet, que le Roi Louis XII était à Lyon, quand il fut averti qu'en son pays de Dauphiné était un grand nombre d'hérétiques erronés et sectateurs réprouvés, et qu'il obtint du pape Alexandre VI une bulle pour les visiter et les réformer. Ces malheureux étaient, sur le bruit de leur erreur, occis à martyr et cruellement tyrannisés par leurs seigneurs. Ceux-ci voulaient les chasser et les déposséder de leurs biens. Louis XII résolut d'envoyer Laurent Bureau, l'ancien provincial des Carmes